
Accompagnement des communes à la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective

Toulouse Métropole

1 Place de la Légion d'Honneur

Bp 35821

31505 Toulouse

[Voir le site internet](#)

Corinne Chautard

corinne.chautard@toulouse-metropole.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Depuis 2014, assisté d'un prestataire, Toulouse Métropole propose un accompagnement méthodologique à la lutte contre le gaspillage alimentaire issu de la restauration scolaire auprès des municipalités candidates. Il comprend :

1. l'analyse technique et des comportements en restauration,
2. l'accompagnement à la définition du plan d'actions,
3. l'accompagnement à la mise en oeuvre du plan d'actions,

Cet accompagnement méthodologique s'organise autour de plusieurs rencontres :

- Une 1ère rencontre permet de présenter les modalités d'accompagnement et mieux cerner les tenants et aboutissants du projet de la commune. Son objectif est de valider la faisabilité du projet et mobiliser les futurs utilisateurs ;
- Une 2ème rencontre porte sur l'observation du fonctionnement des cantines et le lancement d'une pesée sur une semaine.
- Une 3ème rencontre rend compte de l'analyse technique des besoins et soumet un projet de plan d'actions, qui sera ensuite validé par l'équipe projet.
- Un suivi téléphonique durant 2 mois et 2 visites d'observations suivant le lancement du plan d'actions, la pesée des déchets alimentaires est prévu lors de la 2ème visite.

La municipalité assure la mise en place et la gestion opérationnelle du projet, son organisation humaine et matérielle.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, Toulouse Métropole a retenu, l'action « Agir contre le gaspillage alimentaire », la mobilisation et l'accompagnement de 5 structures de restauration collective à la définition puis la mise en oeuvre d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. Les écoles potentiellement concernées sont nombreuses sur le territoire (plus d'une centaine de sites) et représentent donc un fort potentiel pour la mise en place d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les retours d'expérience de ces accompagnements permettront ainsi de construire un module de formation de lutte contre le gaspillage alimentaire du personnel des cuisines scolaires du territoire de Toulouse Métropole.

Résultats quantitatifs

A partir de novembre 2014, 2 communes se sont engagées à suivre l'accompagnement proposé par Toulouse Métropole. 3 sites de restauration sont concernés, ce qui représente près de 900 repas par jour (moins le mercredi). Le gisement de biodéchets générés par les restes de repas et de préparation est évalué à 26 tonnes.

A partir de novembre 2015, 3 nouvelles communes sont accompagnées.

Résultats qualitatifs

Ces opérations dépendent beaucoup de la présence d'une ou plusieurs volontés individuelles locales qui impulsent une dynamique essentielle à l'ensemble des acteurs du projet.

Il y a nécessité de bien évaluer les besoins adaptés à chaque site et de guider l'école dans la mise en place du plan d'actions.

Enfin, l'accompagnement des référents est primordial pour maintenir la dynamique et veiller à ce qu'un nombre suffisant de personnes s'approprient le projet et restent impliqués dans une conduite pérenne du projet.

MISE EN OEUVRE

Planning

Novembre 2014 : Définition du cadre méthodologique d'accompagnement à la définition d'un plan d'actions pour 2 communes (3 sites de restauration concernés),

Janvier 2015 : pesée des déchets et observations sur les 3 sites de restauration scolaire

Avril - Mai 2015 : présentation du projet de plan d'actions aux équipes projets de chaque commune

Septembre 2015 : validation du plan d'actions

Moyens humains

La chargée de mission du Programme Local de Prévention des déchets Toulouse Métropole, une consultante du bureau d'études Inddigo à Toulouse

Moyens financiers

Prestation d'accompagnement pour 1 commune accompagnée : 11 250 € HT

Moyens techniques

Une balance pour la pesée des déchets, des affiches et des bassines de récupération pour le tri des déchets alimentaires

Partenaires mobilisés

Elus et agents des communes concernées

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Chaque site de restauration scolaire dispose de conditions particulières et est le sujet d'expériences et de pratiques diverses. L'objectif de Toulouse Métropole à terme est de capitaliser l'ensemble des actions/idées qui fonctionnent, celles qui sont à déconseiller, les actions adaptées, afin d'alimenter un support complet permettant de faciliter le développement d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire sur son territoire.

Difficultés rencontrées

Les communes candidates doivent faire part de leur motivation et de leur engagement avant tout démarrage. L'opération fait l'objet d'un suivi sur les 2 premiers mois de mise en place du plan d'actions avec un objectif d'autonomie de l'opération. L'accompagnement réalisé est fait en proximité.

Le travail du prestataire est réalisé en concertation étroite avec une équipe projet des structures concernées, rassemblant l'ensemble des parties prenantes au projet : représentants de la restauration, de l'animation, de l'équipe pédagogique et un élu référent du projet.

Recommandations éventuelles

Les projets candidats à un accompagnement doivent répondre à un certain nombre de conditions préalables (constitution d'une équipe projet élargie et motivée, réflexion sur les actions à développer...)

L'équipe projet doit être animée par une personne référente de la mairie capable de mobiliser et de coordonner le travail des différents intervenants et qui reste impliquée sur la durée. De plus, des binômes de référents doivent être définis au sein de l'équipe projet pour réaliser les différentes actions nécessaires (communication/sensibilisation, pesée, suivi des actions,...).

Mots clés

GASPILLAGE ALIMENTAIRE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MATHEVON

veronique.mathevon@ademe.fr

Direction régionale Occitanie